



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 5 décembre 2018 — N° 6

*Neuf heures quarante*

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---



Partie 1

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- La députée de Laviolette–Saint-Maurice sur le sujet suivant : *Hommage à Roger Lavergne.*
- La députée de Marguerite-Bourgeoys sur le sujet suivant : *Souligner le 6<sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie de l'Association musicale de LaSalle.*
- Le député de Bourget sur le sujet suivant : *Hommage à un historien de Tétreaultville.*
- Le député de Robert-Baldwin sur le sujet suivant : *Hommage à M. José Barros.*
- Le député de Deux-Montagnes sur le sujet suivant : *Marie-Ève Dicaire, nouvelle championne du monde de boxe.*
- La députée de Marie-Victorin sur le sujet suivant : *40<sup>e</sup> anniversaire de la Maison Vivre.*
- Le député des Chutes-de-la-Chaudière sur le sujet suivant : *50<sup>e</sup> anniversaire du Club FADOQ Les amis dynamiques de Saint-Rédempteur.*
- Le député de Dubuc sur le sujet suivant : *Célébration du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité de Petit-Saguenay.*
- La députée de Châteauguay sur le sujet suivant : *Candidature de Châteauguay aux Jeux du Québec.*
- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *Souligner la première mission de l'astronaute David Saint-Jacques à bord de la Station spatiale internationale.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS** a) documents  
b) rapports de commissions  
c) pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

## Partie 2

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **AFFAIRES PRIORITAIRES**

- 1) Reprise du débat, ajourné le **4 décembre 2018**, sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

#### **Le chef de l'opposition officielle :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de rigueur et pour sa remise en doute des règles comptables utilisées par le ministère des Finances et validées par la Vérificatrice générale, ce qui nuit à la confiance des citoyens envers nos institutions et à la saine gestion de l'État.

#### **Le chef du deuxième groupe d'opposition :**

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour améliorer les services offerts aux Québécois.

#### **La chef du troisième groupe d'opposition :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour la faiblesse de ses orientations en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de diminution de gaz à effet de serre.

#### **Le député de Rimouski:**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour lutter contre la pauvreté au Québec.

**La députée de Sherbrooke :**

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de vision globale et pour son manque de cohérence en matière d'éducation et de services éducatifs à la petite enfance.

**La députée de Saint-Laurent :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse d'écouter les partenaires en petite enfance et en éducation concernant les impacts que la maternelle 4 ans pour tous les enfants auraient sur le réseau des services de garde et sur le réseau de l'éducation.

**Le député de Pontiac :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste alors qu'il fait le choix de l'idéologie plutôt que la science et qu'il fait fi des experts en santé publique concernant l'âge minimal pour l'achat et la possession du cannabis.

**La députée de Saint-Henri-Sainte-Anne :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse de reconnaître que l'enjeu numéro un du développement économique au Québec est la pénurie de main-d'œuvre.

**Le député de Jonquière :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son refus de s'engager à atteindre la cible de réduction de gaz à effet de serre de 2020.

**Le député de Laurier-Dorion :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son intention d'abaisser les cibles d'immigration au cours des prochaines années.

**La députée de Marguerite-Bourgeoys :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui abandonne complètement les plus vulnérables de notre société et ignore complètement les besoins en services sociaux des citoyens et organismes communautaires, et ce, en situation de surplus budgétaires importants.

**La députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour ne pas avoir annoncé de mesures soutenant la conversion écologique du secteur agricole.

**Le député de René-Lévesque :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de volonté de soutenir nos régions et l'Est du Québec en particulier et l'absence d'engagements clairs et concrets pour favoriser leur développement.

**La députée de Verdun :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui laisse le milieu culturel du Québec sans aucune réponse quant au maintien des sommes liées à la politique culturelle du Québec lancée par le gouvernement précédent.

**Le député de D'Arcy-McGee :**

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste et le premier ministre pour l'absence d'une vision humaniste sur l'avenir des relations gouvernementales avec les Premières nations et les Inuits, avec qui nous partageons le territoire québécois.

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

## **AUTRES AFFAIRES**

### **I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

#### **2) Projet de loi n° 1**

Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales  
Présenté par la ministre de la Sécurité publique le **29 novembre 2018**

*Étude détaillée en commission*

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **II. Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

*Étude détaillée en commission*

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

*Adoption du principe*

*Adoption*

### **IV. Motions du gouvernement**

### **V. Crédits budgétaires**

### **VI. Débats statutaires**

## **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

Partie 3

### **PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

Partie 4

### **TRAVAUX DES COMMISSIONS**

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission  
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

[COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES  
RESSOURCES NATURELLES](#)

[COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE](#)

[COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION](#)

[COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL](#)

[COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES](#)

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

### COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

#### Partie 5

#### QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au Feuilleton du mercredi*

- 1) Mme Ghazal (Mercier) – **4 décembre 2018**  
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Le Comité des citoyens du Mile End (CCME), composé uniquement de bénévoles, travaille depuis plus de 35 ans à l'amélioration de la qualité de vie des résident(e)s du quartier. Il a œuvré sur des problématiques variées, tel que la préservation du patrimoine, la circulation, le développement du secteur St-Viateur Est, etc. Le CCME s'est intéressé à la question du système de santé lorsqu'il a appris le départ à la retraite d'un médecin du CLSC St-Louis du Parc y travaillant depuis 40 ans. Or, les nombreux patients et patientes suivis par ce médecin désirent continuer à recevoir leurs soins de cette institution publique, ce qui ne semble pas assuré puisqu'on leur demande de s'inscrire sur la liste des orphelins de médecin. C'est ainsi que le CCME a écrit à l'ancien ministre de la Santé, M. Gaétan Barrette, pour lui demander d'intervenir dans le dossier, en plus d'acheminer une lettre aux responsables du CIUSSS Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal, ainsi qu'aux médecins de leur CLSC. En octobre 2018, ils ont envoyé une lettre à la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Danielle McCann. Au fil des échanges avec différents acteurs concernés, ils ont « découvert » le fonctionnement du système super centralisé, super privatisé de santé. Et ils ont décidé que, conformément à leur mission, ils allaient faire les démarches nécessaires pour que le gouvernement québécois réinvestisse dans notre système public de santé.

C'est dans cette optique qu'ils m'ont interpellé, afin de poser les questions suivantes à la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec :

- 1) Quelles décisions comptez-vous prendre pour que le système de santé soit réellement public, décentralisé et qu'il réponde aux besoins sociosanitaires de la population québécoise?
- 2) Concrètement, quels seront vos gestes pour réellement favoriser le développement de ce réseau public qui s'est vu graduellement dépouillé de ses ressources au profit du secteur privé, au cours des 15 dernières années?
- 3) Plus spécifiquement et sachant qu'il est primordial que « des services de première ligne soient organisés autour de petits établissements de proximité enracinés dans leur communauté locale », quelles actions ferez-vous pour que les CLSC retrouvent leur vocation première « d'offrir en première ligne, des services de santé et des services sociaux à la population du territoire qu'il dessert et des services de nature curative et préventive » (Anne Plourde, chercheure associée à l'IRIS)?
- 4) Comptez-vous financer ces institutions afin qu'elles répondent adéquatement aux besoins de la population locale? Si oui, quand et quel sera le montant de cet investissement?
- 5) Que ferez-vous pour que les CLSC redeviennent plus autonomes et puissent adapter les services offerts aux besoins de sa clientèle?
- 6) Puisqu'un CA élu lors d'assemblées générales devrait pouvoir orienter les services et programmes offerts, que ferez-vous pour que les patients et patientes retrouvent le rôle qui fut le leur, au sein des CA de leurs CLSC? Ainsi, ces personnes pourraient apporter les points de vue de la communauté locale, servant de courroie de transmission entre l'institution et le milieu.

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

- a) 4 décembre 2018  
Loi resserrant l'encadrement du cannabis – *ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.*

**Projets de loi publics au nom des députés**

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa) Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire – *ministre des Finances.*
- bb) Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42<sup>e</sup> législature – *leader parlementaire du gouvernement et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, leader parlementaire de l'opposition officielle, député de Rimouski, député de Gouin.*
- cc) Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions – *député de Gouin.*
- dd) Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social – *députée de Sherbrooke.*